

SYndicat mixte de DEveloppement Local du Pays Cœur d'Hérault



Marché de prestations intellectuelles à procédure adaptée

PRESTATIONS DE CONSEILS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATIONS AUX ENTREPRISES

Cahier des Clauses Techniques Particulières
(CCTP)

Date limite de dépôt de l'offre : 1 MOIS avant le vendredi 20 janvier 2025 11h

Table des matières

ARTICLE 1 – CONTEXTE DE LA COMMANDE

- 1.1. Présentation du SYDEL Pays Cœur d'Hérault
- 1.2. Présentation du Pôle Économique Novel.id
- 1.3. L'incubateur et la Pépinière d'entreprises

ARTICLE 2 – OBJET DE LA MISSION

- 2.1. Enjeux du projet
- 2.2. Objectifs de la mission

ARTICLE 3 – ORGANISATION ET CONTENU DE LA MISSION

- 3.1. Déroulement de la prestation
- 3.2. Décomposition en lots

ARTICLE 4 – FORMAT ET MODALITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

- 4.1. Recommandations méthodologiques
- 4.2. Compétences exigées
- 4.3. Les livrables
- 4.4. Le lieu de réalisation

ARTICLE 5 – DELAI DE REALISATION

ARTICLE 6 – FINANCEMENTS PUBLICS : MESURES DE PUBLICITE

ARTICLE 7 - UTILISATION DES RÉSULTATS – CONFIDENTIALITÉ

ARTICLE 1 – CONTEXTE DE LA COMMANDE

1.1. Présentation du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Regroupant trois communautés de communes (Vallée de l'Hérault, Clermontais, Lodévois et Larzac), le Pays Cœur d'Hérault représente un bassin de vie de près de 87 000 habitants situé à proximité des villes de Montpellier, de Béziers et de Millau.

Le Pays Cœur d'Hérault est porté par un Syndicat mixte de développement local (SYDEL) gestionnaire de la pépinière d'entreprises, et présidé par Monsieur Jean-François SOTO.

Ses champs d'intervention sont multiples :

- Le tourisme
- La culture et le patrimoine
- La santé
- La gestion d'un programme leader
- L'aménagement du territoire : mobilité, agriculture - alimentation, forêt, plan climat, SCOT
- La Transition écologique
- **le développement économique.**
 - Caractérisé par une économie présentielle dynamique avec une augmentation constante de TPE créées, le territoire fait le choix de miser sur l'innovation comme levier de croissance et de création d'emplois durables, en s'appuyant sur ses filières ou micro filières locales (agriculture, agro-alimentaire, biodiversité).
 - Au cœur de la grande Région Occitanie, le Cœur d'Hérault est un territoire pleinement connecté aux grandes agglomérations. Sa proximité avec les pôles universitaires, les centres de recherche et les réseaux d'acteurs compétents, impacte directement son développement.
 - Le Pays Cœur d'Hérault met tout en œuvre pour bénéficier de la dynamique de la Région Occitanie en termes de création d'entreprises. Toutefois, le taux de pérennité à 5 ans est l'un des plus faibles en France : 48,8% (contre 51,5%).

1.2. Présentation du Pôle Economique du Cœur d'Hérault, Novel.id, acteur central du développement économique

L'action coordonnée du Pays Cœur d'Hérault en matière de développement économique s'appuie sur son Pôle de développement économique **dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat**. Cet espace est pour le territoire Cœur d'Hérault un point d'entrée incontournable dans le parcours de « ceux qui entreprennent ».

Labellisée "Tiers - Lieu Occitanie", ses missions d'ordre général de coordination, de représentation et d'animation de la vie économique du territoire ainsi que le portage d'actions opérationnelles en font un pôle de proximité pour tous les acteurs économiques du Cœur d'Hérault, qu'ils soient porteurs de projet, entreprises, salariés et partenaires économiques de la création et du développement d'entreprises.

L'agence développement économique du Pays Cœur d'Hérault impulse et pilote des missions structurantes e, telles que le développement territorial des emploi et des compétences et a lancé une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) visant à optimiser les ressources et les flux entre les acteurs économiques et mène des actions collectives en faveur de l'attractivité du territoire et de ses entreprises.

1.3. Présentation de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault

La Pépinière d'Entreprises Novel.id du Pays Cœur d'Hérault a été l'une des premières créée en Région en 1986. (ex LR). Elle est pour le territoire un véritable outil de développement économique structurant permettant d'accompagner les porteurs de projets innovants ou à fort potentiel de développement sur le Pays Cœur d'Hérault.

100% des projets qu'elle accompagne sont innovants.

Les porteurs de projets innovants et/ou à fort potentiel de développement nécessitent un accompagnement plus ciblé et à plus long terme. En effet, ils ont besoin de franchir de multiples étapes de validation, notamment techniques, avec la construction de prototypes et le passage sur des bancs de test. Plus risqués, ils doivent faire évoluer leurs modèles économiques et leur plan d'affaires. Leur capacité à être agiles est un facteur déterminant dans la réussite de leur projet.

Les objectifs de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault :

⇒ Permettre aux porteurs de projet d'être détectés, sélectionnés et accompagnés dans un parcours global, de la validation de l'idée en passant par la phase de création et ses différentes études de faisabilité, à la concrétisation des premières commandes et au primo développement de l'entreprise.

⇒ Permettre aux porteurs de projet et chefs d'entreprise d'avoir accès à un réseau de professionnels et faciliter les partenariats. La Pépinière d'Entreprises valorise l'écosystème régional et travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs et experts qui le compose (institutionnels, laboratoires de recherche et universités, clusters et pôles de compétitivités, consulaires, incubateurs et pépinières, boutiques de gestion, France Travail, experts spécialisés...).

⇒ Offrir aux porteurs de projets innovants et/ou à fort potentiel de développement, un accompagnement personnalisé en fonction de l'état d'avancement dans le projet. Pour les jeunes entreprises de moins de 5 ans, il s'agit d'un accompagnement au démarrage de l'entreprise et à la mise à disposition de services communs via un centre d'affaires et un hébergement pour les 1ères années.

⇒ Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat à travers des actions de sensibilisation, d'information et de formation. Favoriser la création d'entreprises innovantes, la création d'emplois durables directs et indirects et favoriser la pérennité des entreprises.

⇒ Permettre des échanges professionnels et éviter l'isolement du porteur de projet grâce à l'organisation de rencontres thématiques leur permettant d'appréhender le métier de chef d'entreprise et de se professionnaliser.

La Pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault propose un accompagnement spécifique et adapté aux besoins de chaque projet d'une durée comprise entre 2 ans avant la création effective de l'entreprise et 5 ans après.

L'accompagnement est de nature singulier et souvent différent par rapport à un projet de l'économie traditionnelle.

Pour répondre à ces spécificités des projets innovants, la pépinière d'entreprises Cœur d'Hérault s'appuie sur une équipe interne, ses réseaux de partenaires techniques, scientifiques, universitaires et sur la mobilisation des partenaires économiques du territoire.

Des ateliers collectifs sont proposés à ses membres pour leur apporter des éléments méthodologiques, des outils, leur permettre de monter en compétence et de consolider leur projet grâce à des mises en situation lors des différents ateliers et du partage d'expérience lors de ces temps collectifs.

Des rendez-vous avec ces experts spécialisés qui animent ces ateliers sont organisés pour répondre à une problématique spécifique nécessitant un regard externe et des compétences particulières. La présence du chargé de mission est importante pour le suivi des membres et le regard croisé.

Dans ce cadre, la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault sélectionne depuis de nombreuses années des experts de l'accompagnement et de la formation pour renforcer son potentiel d'expertise auprès des entreprises accompagnées.

ARTICLE 2 - OBJET DE LA MISSION

2.1 Enjeux du projet

Au sein de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault, l'accompagnement des entreprises innovantes et/ou à fort potentiel de développement est personnalisé.

Il permet un appui, du conseil ciblé et parfois une expertise spécifique quand le porteur de projet est confronté à une problématique précise. C'est pourquoi la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault a fait le choix de mobiliser des compétences externes en complément de ses ressources internes.

Lorsque sont identifiés des besoins communs à plusieurs porteurs de projet, la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault organise des ateliers collectifs animés par des prestataires sélectionnés selon la thématique (finance, juridique, stratégie...).

A partir de ces ateliers collectifs et pour aller plus loin, il peut être proposé aux entreprises innovantes et/ou à fort potentiel de développement, des rendez-vous individuels avec le prestataire.

Les objectifs de ces sollicitations sont d'apporter :

- des connaissances complémentaires et un regard extérieur,
- des connaissances spécifiques sur un domaine particulier,
- une expertise, des outils performants, des retours d'expériences,
- un accompagnement renforcé à la maturation des étapes,
- ...

2.2 Objectifs de la mission

Le présent marché concerne l'intervention de professionnels spécialisés sur des problématiques spécifiques que rencontrent les chefs de jeunes entreprises et les porteurs de projet innovants et/ou à fort potentiel de développement (innovant et ou à fort potentiel de développement), membres de la Pépinière du Cœur d'Hérault.

ARTICLE 3 - ORGANISATION ET CONTENU DE LA MISSION

3.1 Déroulement de la prestation

Après conclusion du marché, lorsque le chargé de mission aura identifié un besoin, il attribue au porteur de projet un nombre de séances et de **rendez-vous individuels** avec l'expert identifié selon la thématique.

a) Eléments généraux

Le prestataire s'engage sur les ateliers collectifs et les rendez vous individuels :

- en début d'accompagnement ou des ateliers collectifs, à présenter de manière succincte, le contexte de son intervention dans le cadre des prestations financées par la pépinière d'entreprise du Pays Cœur d'Hérault.
- à utiliser sur l'ensemble des supports de formations le logo de la structure ainsi que les logos des financeurs (FSE, CR Occitanie, ...) transmis par la coordinatrice de la Pépinière.
- à ne pas réaliser d'opération de nature commerciale auprès des participants.
- à informer le Pays de toutes difficultés rencontrées avant, pendant et après les ateliers et/ou les rdv individuels.
- à fournir le matériel pédagogique nécessaire à l'animation de son intervention.
- à être force de proposition pour l'amélioration des interventions suivantes.
- à veiller à la signature des feuilles d'émargements, à la complétude des questionnaires de satisfaction et à leurs transmissions à la coordinatrice de la pépinière d'entreprises.
- à consacrer en amont des ateliers et des rdv un temps de préparation et d'échanges avec le coordinatrice pour affiner si besoin les interventions.

b) Les ateliers collectifs :

Des **ateliers thématiques en collectif** sont organisés au fil de l'eau selon les besoins des entreprises et feront l'objet d'une sollicitation auprès de chaque prestataire.

Certains thèmes sont programmés en début d'année car sont proposés dans le cadre d'un parcours d'ateliers permettant ainsi de valider certaines étapes dans l'accompagnement. Certains thèmes **ne sont pas connus à l'avance** car cela va dépendre des besoins mutualisés des entreprises. Ces ateliers sont organisés sur une demi-journée ou une journée en présentiel mais peuvent dans certains cas se faire en visio (à titre exceptionnel et si cela est demandé par la coordinatrice). **Si tel était le cas**, le prestataire devra être en capacité de proposer des Visioconférences et des Webinaires avec un outil accessible, libre et de bonne qualité.

Le choix du modèle de déroulement sera fait par la coordinatrice de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault en collaboration avec les prestataires.

Par ailleurs, le prestataire s'engage à recueillir en amont de l'action, les attentes des participants afin d'affiner le contenu de son intervention (sur la base d'un questionnement préalable). L'objectif des ateliers étant de s'adapter à la diversité des projets, à l'avancement et aux besoins de chacun et de proposer des temps de travail concret sur leur propre projet.

Tout report ou annulation du fait du prestataire devra pouvoir être identifié comme une cause de force majeure recevable. L'annulation devra être justifiée par écrit au Pays 10 jours minimum avant la date prévue (sauf cas de force majeure) La reprogrammation devra tenir compte des impératifs des entreprises accompagnées et du déroulement des parcours.

c) Les rendez-vous individuels :

Ces rendez-vous individuels sont dédiés exclusivement aux membres de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault (porteurs de projet ou entreprises).

Les rendez-vous se font en face à face ou à distance en visio à la demande de la coordinatrice.

1 rendez-vous individuel = 1 séance de 2h00.

Le chargé de mission aura la possibilité de participer au rendez-vous s'il juge que cela est nécessaire.

Le prestataire s'engage à informer la coordinatrice des différents rendez-vous et à fournir un compte rendu après chaque rendez-vous dans un délai d'une semaine. Si le prestataire identifie de nouveaux besoins qui méritent un rendez-vous supplémentaire, il devra en faire part à la coordinatrice pour qu'elle puisse valider au préalable l'attribution d'une séance supplémentaire au porteur de projet en fonction des budgets restants et de l'équité vis-à-vis des autres membres.

Les ateliers collectifs pourront être ouverts sous certaines conditions à d'autres entreprises bénéficiant d'accompagnement par d'autres pôles du Pays Cœur d'Hérault ou à des chargés de mission du Pays Cœur d'Hérault agissant sur certains domaines et sous réserve des places disponibles. Cela pourra faire l'objet d'avenants spécifiques si nécessaire.

3.2 Décomposition en lots

Les prestations sont réparties **en 7 lots thématiques** désignés ci-dessous. Chaque lot est attribué à un prestataire.

Un prestataire a la possibilité de répondre à plusieurs lots.

Voici la liste des lots avec des exemples de thématiques non exhaustives et non limitatives en raison de l'évolution des besoins des entreprises.

Si un besoin complémentaire est identifié sur une thématique spécifique, le Pays Cœur d'Hérault pourra être amené à solliciter des devis spécifiques complémentaires à la présente mission. Afin de ne pas modifier l'économie du marché ce complément ne pourra être supérieur à 10%.

Le prestataire doit être en mesure de répondre à une question liée à son champ d'expertise. Il ne s'agit là que d'exemples.

Il est attendu du prestataire d'être force de proposition dans sa réponse sur les points à aborder, les outils proposés et les préconisations au regard de la particularité des projets innovants et/ou à fort potentiel de développement.

Un regard sera porté lors de l'analyse des candidatures, sur les propositions proposant des méthodes d'accompagnement et d'apprentissage permettant les échanges collaboratifs avec l'équipe d'accompagnement, les séances de co-développement entre les membres, les mises en situations et l'adaptation à la typologie des entreprises du territoire et à son environnement. La connaissance du tissu économique local sera un plus.

1- Lot Finance, stratégie de développement :

- Etablir un prévisionnel financier
- Construire le modèle économique de l'entreprise
- Définir une/des stratégies financières
- Comprendre et analyser le bilan financier pour mettre en place des actions correctrices
- Définir des indicateurs propres à l'activité et piloter l'entreprise
- Préparer la levée de fonds
- Financer le projet de recherche et développement
- Gérer la croissance et le changement d'échelle de l'entreprise : maîtriser les impacts en termes de management, financier, production etc....
- Définir le modèle de croissance de l'entreprise
- Adapter le modèle économique, la stratégie commerciale de l'entreprise
- Structurer et formaliser son projet de développement et le traduire économiquement
- Rechercher des financements pour maîtriser cette croissance
- Le management d'équipe : quelle posture à adopter
-

Exemple de thèmes à aborder en collectif :

- Construire, valider le modèle économique
- Quelle organisation liée au changement d'échelle
- Interpréter les résultats financiers de son bilan et compte de résultats et mettre en place des actions stratégiques
- Définir une stratégie de financement
-

2- Lot Stratégie de marché, Marketing :

- Gérer un projet innovant
- Analyser l'environnement du marché de l'entreprise
- Segmenter le marché et construire l'offre de l'entreprise
- Définir le positionnement et les avantages concurrentiels de l'entreprise
- Tester l'offre (méthode lean) de l'entreprise
- Construire la stratégie marketing
- ...

Exemple de thèmes à aborder en collectif :

- Tester son marché, préparer son étude de marché
- Segmenter son marché
- Développer et valoriser l'innovation de l'entreprise

- Faire émerger un business model grâce aux méthodes de créativité
- Gestion et management de projet innovant
- Les éléments fondamentaux du marketing pour l'entreprise innovante
- Présenter à l'écrit et à l'oral le projet de l'entreprise
- ...

3- Lot Commercial

- Définir le plan d'actions commerciales de l'entreprise
- Booster le chiffre d'affaires de l'entreprise
- Assurer une négociation commerciale
- ...

Exemple de thèmes à aborder en collectif :

- Vérifier l'accès au marché et définir la stratégie commerciale
- One shot, pic d'activité pendant la crise, comment garder cette clientèle venue pendant la crise
- Stratégie de commercialisation : comment utiliser sa communauté pour accroître les ventes (exemple des préventes)
- Quelle stratégie pour acquérir les premiers clients
- Définir son Programme d'actions commerciales
- Etablir son tunnel de vente
- Suivi des prospects et relances clients
- Mise en situation - Challenge commercial : nous attacherons une attention particulière à des proposition de challenges commerciaux. (être force de proposition sur cet aspect)
- ...

4- Lot Communication digitale :

- Assurer le diagnostic de communication digitale et plan d'actions
- Définir la stratégie digitale
- Gérer ses réseaux sociaux
- Définir le contenu et faire du storytelling
- Mettre en place le référencement naturel et payant
- Mesurer et ajuster ses performances
- Optimiser sa stratégie marketing grâce à l'intelligence artificielle
- ...

Exemples de thèmes concrets d'ateliers :

- Les étapes de la stratégie digitale
- Instagram et TikTok
- Comprendre les algorithmes
- Construire une campagne d'emailing qui convertit
- Rendre votre site web visible grâce au SEO
- Mesurer et améliorer votre ROI digital
- Lecture des métriques : Google Analytics, taux de conversion, coût par clic.
- Storytelling digital : Comment raconter une histoire impactante, inspirante ?
- Créer un calendrier éditorial
-

5- Lot Juridique et Propriété Intellectuelle :

- Mettre en place un pacte d'actionnaires, pacte d'associés
- Choisir et élaborer les statuts juridiques de l'entreprise
- Optimiser le statut du dirigeant

- Assurer une bonne gestion de la fiscalité
- Connaître et respecter le droit du travail
- Connaître et respecter le droit social
- Connaître et respecter le droit des affaires
- Identification des barrières à l'entrée du projet
- Conseiller et accompagner pour l'obtention, le maintien, l'exploitation et la défense des droits et titres de propriété : protection industrielle, littéraire, artistique
- Accompagner et conseiller dans le cadre d'une recherche d'antériorité, aide à la prise de décision
- Conseiller sur l'élaboration des différents contrats , Conditions Générales de Ventes, et accords de confidentialité
-

Exemple de thèmes à aborder en collectif :

- Les fondamentaux juridiques des entreprises
- Quel statut juridique ?
- Protéger l'innovation de l'entreprise (brevet, marque, dessin et modèle, stratégie du secret...)
- Les fondamentaux des contrats
- ...

6- Lot Diriger/manager- Posture du dirigeant

- Maîtriser les techniques de prise de parole : discours, clarté, impact...
- S'approprier la communication non verbale : langage corporel, posture...
- Réagir aux questions et imprévus ; techniques d'écoute active et d'adaptation.
- Renforcer la confiance en soi : Se sentir légitime et à l'aise dans son rôle ; dépasser la peur du jugement.
- Gérer son stress et ses émotions - Prévenir le burn out - la santé du dirigeant
- Développer son efficacité au travail
- ...

Exemples de thèmes à aborder en collectif :

- Structurer son discours pour captiver son auditoire
- Maîtriser son langage corporel pour convaincre
- Gérer son stress et transformer son trac en énergie positive
- Parler en public avec assurance
- Improviser face à un auditoire
- Maîtriser les techniques de storytelling
- Identifier les clés pour interagir efficacement en réunion ou déba
- ...

7- Lot impact et performance de l'entreprise :

- Accompagner la performance
- Les piliers d'une entreprise durable
- Se mettre en adéquation avec les valeurs de son entreprise
- Définir la raison d'être et l'impact de l'entreprise
- Mesurer son impact et définir un plan d'action
- l'outil de pilotage de la transition
- ...

Exemples de thèmes à aborder en collectif :

- Définir un business modèle à impact
- Définir sa raison d'être, les valeurs de son entreprise
- Définir une proposition de valeur qui fait sens et qui a de l'impact

- Aligner ses choix professionnels avec ses valeurs
- ...

ARTICLE 4 - FORMAT ET MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT

4.1. Recommandations méthodologiques

Le référent du projet identifie un besoin auprès d'un porteur de projet et contacte lui-même le prestataire adéquat pour expliquer les besoins et les attentes.

Un nombre de séances est alors attribué au porteur de projet.

Le référent de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault informe le porteur de projet du nombre de séances qui lui ont été attribuées et procède à la mise en relation avec le prestataire.

4.2. Compétences exigées

Les projets accompagnés par la pépinière d'entreprises sont portés par des TPE présentant des innovations (innovation technologique, d'usage et sociale). Les prestataires sélectionnés devront avoir une expérience dans l'accompagnement de ce type de projet et devront présenter leurs références et leur méthodologie d'accompagnement au travers d'un mémoire technique détaillé.

Le prestataire devra être également en mesure d'animer des séances en collectif en présentiel et en distanciel si cela lui est demandé.

4.3. Les livrables

Pour les rendez-vous individuels :

Le prestataire rédige et transmet à la fin de chaque rendez-vous individuel, les **comptes rendus** des rendez-vous individuels à la coordinatrice de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault présentant l'accompagnement et la prestation réalisée accompagné de tous les documents et présentations.

Le format et le contenu des livrables pourront évoluer en fonction des besoins.

Une **feuille d'émergence** retraçant l'ensemble des rendez-vous (remise avec le bon de commande signé)

Le prestataire informera le chargé d'affaire de tous les échanges avec le porteur de projet (date et contenu des échanges).

A la fin de la mission le prestataire devra remettre un rapport de fin de mission détaillant la prestation réalisée et les résultats obtenus .

Pour les ateliers collectifs

Concernant les ateliers collectifs, le prestataire s'engage à fournir aux participants le support de présentation ainsi que tous documents complémentaires résultants des échanges avec les participants. Les supports seront stockés par la pépinière pour constituer une banque de données partagées.

Une feuille d'émergence identifiant les participants.

Un récapitulatif des échanges « post formation » (notamment pour les actions en visio si il y a lieu) afin de répondre aux questions et précisions complémentaires.

A la fin de la mission le prestataire devra remettre un rapport de fin de mission détaillant la prestation réalisée et les résultats obtenus .

Il pourra être demandé au prestataire et en fonction des besoins de la structure, de fournir un bilan des actions menées avec les entreprises sur l'année avec des indicateurs de suivi et de réalisation ainsi qu'un livrable synthétique communicable pour valoriser ces actions.

4.4. Le lieu de réalisation

La prestation pourra se dérouler en priorité à Novel.id, à distance en visioconférence à partir de Novel.id ou dans les locaux de l'entreprise accompagnée si cela est demandé.

Dans le cas d'un déroulement en visioconférence (à la demande de la coordinatrice), le prestataire devra valider en lien avec la coordinatrice de la pépinière, l'outil et l'accès au système de visio (gratuité et facilité d'accès).

ARTICLE 5 - DELAI DE REALISATION

Le présent marché est conclu jusqu'au 31 décembre 2027.

L'ensemble des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs devront avoir lieu avant le 15 décembre 2027.

Après identification du besoin par la coordinatrice de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault et la mise en relation avec le prestataire, le premier rendez individuel devra être programmé dans le mois qui suit. Ce délai pourra être rallongé si la coordinatrice de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault en juge la nécessité et en accord avec le prestataire.

ARTICLE 6 – FINANCEMENTS PUBLICS : MESURES DE PUBLICITE

Ces prestations sont actuellement financées par l'Union Européenne FSE et la Région Occitanie.

Aussi, tous les livrables et les éléments de communication devront faire figurer : l'emblème européen accompagné de la mention, le logo du FSE, le logo de la Région Occitanie et le logo du Pays Coeur d'Hérault . Les logos et précisions seront fournis au prestataire dès la notification du marché.

Selon l'évolution des financements, le prestataire pourra être amené à faire figurer d'autres logos et à intégrer d'autres modalités de publicité.

ARTICLE 7 - UTILISATION DES RÉSULTATS - CONFIDENTIALITÉ

Le prestataire se reconnaît tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les échanges, faits, informations sur le projet et résultats dont il aura connaissance.

Il s'interdit notamment toute communication écrite ou verbale sur ces sujets et toute remise de documentation à des tiers sans l'accord préalable du porteur de projet et / ou de la coordinatrice de la pépinière d'entreprises du Cœur d'Hérault

Les documents, résultats et données remises au prestataire pour la bonne exécution de la mission ou en préparation du rendez-vous ne pourront être utilisés à d'autres fins.

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, le prestataire s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement(UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, «le règlement européen sur la protection des données»).